

## **Bourse de voyage pour étudiant des cycles supérieurs en économie de l'énergie** *Association canadienne d'économie de l'énergie*

### *Objectif*

L'objectif de cette bourse de l'Association canadienne d'économie de l'énergie (CAEE) est de soutenir la formation et la recherche dans le secteur de l'économie de l'énergie, défini de manière ouverte, au sein de programmes d'études supérieures dans les universités canadiennes. Cette bourse vise spécifiquement à soutenir la présentation de résultats de recherche à une conférence organisée par la *International Association for Energy Economics* (IAEE) ou par une de ses antennes.

### *Éligibilité*

Les étudiants doivent être inscrits à temps complet (les étudiants à temps partiel ou inscrits sous un autre statut sont exclus) et être en règle avec les exigences d'un programme de maîtrise ou de doctorat au sein d'une université canadienne lors de la période de validité de la bourse. Les étudiants doivent avoir soumis un article pour présentation à une conférence de la IAEE ou d'une de ses antennes avant de soumettre leur candidature.

### *Programmes d'étude visés*

La bourse vise les étudiants dans un programme d'études supérieures centré sur l'économie de l'énergie avec mémoire ou thèse (en économie, ingénierie, etc.) ou professionnel (MBA, droit, etc.).

### *Valeur et nombre*

La valeur totale des bourses remises est de 5 000\$, sur une base annuelle. Le nombre de bourses et leur valeur spécifique varient selon le nombre et la qualité des demandes reçues, avec cependant un maximum de 1 500\$ par bourse. Les bourses ne sont pas renouvelables.

### *Processus de sélection*

Les demandes reçues seront évaluées par un comité formé par le CAEE. Les décisions de ce comité sont sans appel.

### *Appel de candidatures*

Un appel annuel aux candidatures sera lancé par le conseil exécutif du CAEE, sous réserve d'approbation budgétaire du conseil.

### *Versement de la bourse*

Le récipiendaire d'une bourse de voyage devra soumettre une preuve de présentation lors d'une conférence de la IAEE (ou d'une de ses antenne). Les dépenses d'inscription, de voyage (en classe économique) et l'hébergement seront remboursées jusqu'à concurrence du montant maximal accordé.

### *Dossier à soumettre*

- un curriculum vitae;
- une copie du relevé de notes de l'institution où le candidat a obtenu son plus récent diplôme;
- une preuve d'inscription ou d'admission à un programme de cycles supérieures dans le domaine de l'économie de l'énergie;
- une preuve qu'un article a été soumis pour être présenté à une conférence de la IAEE ou d'une de ses antennes.